|  |
| --- |
| ***Quelques points importants avant d’envoyer cette lettre :***   * Ce document est destiné à être envoyé aux agriculteurs locataires d’une ou de plusieurs parcelles appartenant à la Fabrique d’église. * Cette lettre a pour but d’obtenir des informations et d’avertir les preneurs des intentions de la Fabrique. Il ne s’agit donc pas d’une mise en demeure pour forcer ceux-ci au passage à l’écrit.   **Pour faire au mieux**, joignez à cette lettre le PV de délibération dans lequel le conseil de Fabrique prend la décision d’entreprendre toutes les démarches nécessaires pour le passage à l’écrit des baux à ferme, et dans lequel vous désignez une ou deux personne(s) chargée(s) de représenter la Fabrique et de signer cette lettre.  Joignez également le mémo « Passage à l’écrit des baux à ferme oraux suite à la réforme », afin que l’agriculteur puisse prendre connaissance des démarches à suivre. |

[Ajoutez les informations relatives à la fabrique]

[Ajoutez le nom et l’adresse du destinataire]

[Ajoutez le lieu et la date]

Chères agricultrices,

Chers agriculteurs,

Comme vous le savez déjà probablement, la matière du bail à ferme fut l’objet d’un profond remaniement à l’occasion du *décret du 02 mai 2019 modifiant diverses législations en matière de bail à ferme*. Cette réforme, ayant notamment pour but d’apporter plus de sécurité juridique dans les relations entre bailleurs et preneurs, rend obligatoire le passage à l’écrit pour tous les baux.

Nous profitons dès lors de ce moment pour remettre en ordre nos dossiers.

Selon les informations dont nous disposons, vous êtes locataire de(s) bien(s) précisés ci-après, appartenant à la Fabrique d’église :

Commune de Division

Section  Numéro(s)

D’une contenance totale de

Avec un revenu cadastral de

[Insérez, le cas échéant, les informations pertinentes supplémentaires dont la fabrique dispose]

Dans le cas où vous ne seriez plus locataire de la parcelle mentionnée ci-dessus, notamment en raison d’une cession dont la Fabrique n’aurait pas eu connaissance, ou si ces informations sont incorrectes, nous vous serions reconnaissants de nous en avertir pour que nous puissions entreprendre les éventuelles démarches nécessaires.

[Supprimez ce passage s’il existe déjà un **contrat écrit** liant la Fabrique à cet agriculteur]

Dans le cadre de ce passage à l’écrit obligatoire, la Fabrique souhaiterait connaitre vos préférences concernant le type de procédure à entreprendre. Vous trouverez ci-joint un document expliquant les diverses possibilités.[[1]](#footnote-1)

Nous nous réjouissons d’avance de cette belle collaboration à venir, et nous vous souhaitons une bonne continuation !

[Signature, avec la précision de la qualité en vertu de laquelle vous agissez]

Chargé(e) de représenter la Fabrique d’église [insérez la dénomination de la Fabrique] en vertu de la décision prise par le Bureau des Marguilliers à l’occasion de la séance (extra)ordinaire du [insérez la date].

1. Nous vous rappelons qu’en vertu du nouvel article 3, § 1er, troisième alinéa, de la section 3 « Des règles particulières aux baux à ferme » du livre III, titre VIII, chapitre II du Code civil, « la partie contractante la plus diligente peut, faute d’exécution dans les vingt jours d’une mise en demeure signifiée par envoi, contraindre l’autre partie, par voie judiciaire s’il échet, à dresser, compléter ou signer une convention écrite ». [↑](#footnote-ref-1)